

## Bienvenue au CS Dyle !

Si ce n'est déjà fait, l'**inscription ou réinscription** se fait **via** le site internet **<http://inscriptions.csdyle.be>**.

### Modalités administratives :

1. Avant le début de l'entraînement, l'athlète majeur ou un **parent responsable** remplit et **signe une carte** de la LBFA (ligue d'athlétisme), une attestation sur l'honneur et la fiche d'information.

### Modalités comptables :

1. La **cotisation** qui s'élève à 165 euros (dont 5 euros pour l'ouverture du dossier et 2 essais).
2. Elle doit être payée dans les plus brefs délais sur le compte IBAN **BE91 0688 9272 5076** BIC : GKCCBEBB avec la **communication structurée transmise par email lors de votre inscription par internet**.

*Après le 15 octobre, dans le cas où nous ne serions pas en possession de l'attestation sur l'honneur et de la cotisation, nous retirons notre responsabilité en cas d'accident et il nous est loisible de ne plus accepter votre enfant à l'entraînement.*

### En cas de problèmes administratifs : veuillez prendre contact avec

LLN : de Paul Nathalie 0472/174875 (17h à 20h) email : [nathalie.depaul@csdyle.be](mailto:nathalie.depaul@csdyle.be)  
Perwez : Deboscher Isabelle 0472/174876 (17h à 20h) email : [isabelle.deboscher@csdyle.be](mailto:isabelle.deboscher@csdyle.be)

### Les entraînements se déroulent sur deux sites et sont de minimum 2 séances par semaine.

LLN : mercredi de 18h30 à 20h00 et samedi de 11h00 à 13h00.  
Perwez : mercredi de 18h30 à 20h00 et vendredi de 18h30 à 20h00.

Pour plus de précision, un calendrier détaillé est communiqué au dos.  
Les enfants à partir de 16 ans et adultes sont répartis selon leurs âges dans différents groupes et selon les disciplines pratiquées en athlétisme.

L'équipement : sera adapté à la saison (chaleur, froid, pluie).  
Une boisson désaltérante est utile. Une paire de baskets (running) tenant bien aux pieds est recommandée.

Un règlement d'ordre intérieur est mis à votre disposition sur le site internet, veuillez en prendre connaissance afin de respecter les règles en vigueur sur les 2 complexes sportifs mais également en interne au club.

Pour les compétitions : Un dossard (valable durant une année) vous sera remis après réception du paiement et du dossier complet.

Les informations concernant les compétitions seront transmises à l'entraînement ou par mail et via le site internet. En compétition le maillot de club et un short bleu foncé ou noir sont obligatoires. Le maillot est vendu au prix de 20 euros.

Nous demandons une participation à un nombre minimal de compétition sur l'année en fonction de l'âge et des attentes de l'entraîneur.